per
sqe

Revue des Études Grecques

Allocution de M. Pierre Hadot, Président de l'association

Pierre Hadot

Citer ce document / Cite this document :

Hadot Pierre. Allocution de M. Pierre Hadot, Président de l'association . In: Revue des Études Grecques, tome 105, fascicule 502-503, Juillet-décembre 1992. pp. 29-36;

https://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_1992_num_105_502_4869

Fichier pdf généré le 18/04/2018

BY: creative commons

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 1992

ALLOCUTION DE M. PIERRE HADOT

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Persée creative commons

Mesdames,
Messieurs,

Le rituel traditionnel de notre Association veut que, lors de l'Assemblée générale annuelle, son éphémère président prononce un discours, le seul travail, à vrai dire, qu'il ait à accomplir au cours de sa charge. Pour me préparer à cette tâche, j'ai relu avec beaucoup d'intérêt, je dois le dire, les allocutions de mes illustres prédécesseurs. Je pense d'ailleurs qu'eux-mêmes avaient dû en faire autant ; c'est probablement ce qui explique la remarquable constance que l'on peut observer, aussi bien du point de vue de la forme que du fond, dans les différents échantillons de ce genre littéraire, qui se sont succédé au cours des années. Au-delà des constantes, on peut observer aussi des différences notoires, qui tiennent à l'évolution de l'histoire, mais aussi à la personnalité des orateurs. Certains d'entre eux, d'ailleurs, ont, dans la rédaction de ces discours, atteint à un tel point la perfection littéraire que le malheureux philosophe que je suis ne peut espérer les égaler. Ces textes, en tout cas, auront un jour, n'en doutons pas, comme toute chose, leur historien, et il y apprendra beaucoup. Ils ont effectivement une incomparable valeur historique. Ils reflètent d'une manière extrêmement intéressante les préoccupations du moment, les fluctuations de la politique universitaire et de la mentalité ambiante, aussi bien que l'évolution des disciplines. Chaque année, y reviennent, lancinants, le problème des menaces qui pèsent sur l'enseignement du grec et l'interrogation sur les fins de l'éducation.

Quoi qu'il en soit, j'essaierai d'accomplir du mieux possible les trois devoirs qui traditionnellement incombent au président, rendre hommage aux collègues qui nous ont quittés, exprimer en votre nom notre reconnaissance à ceux qui, avec dévouement et courage, font vivre notre Association, enfin vous parler de la défense des études grecques qui est l'une des tâches primordiales que nous nous sommes fixées.

En ce qui concerne le premier point, j'évoquerai tout d'abord le souvenir des deux grands papyrologues belges qui sont disparus cette année à quelques jours

d'intervalle, le 29 mars et le 2 avril 1992 : Marcel Hombert et Marie-Thérèse Lenger. Membre de notre Association depuis 1926, Marcel Hombert était né en 1900. Il avait été l'élève à Gand du grand Joseph Bidez. Il s'était initié à la papyrologie grecque à Paris, sous la direction de Pierre Jouguet, qui venait de créer l'Institut de Papyrologie de la Sorbonne, alors installé rue Valette. Il avait fait également des études de papyrologie à Londres sous la direction de Bell. On peut dire qu'il a été le fondateur de l'école papyrologique belge, très vivante par son excellente organisation et son dynamisme. Dans le cadre de la Fondation Égyptologique Reine Elisabeth, dont il dirige la section gréco-romaine, il constitue une bibliothèque papyrologique de tout premier ordre, publie périodiquement à partir de 1932 la Bibliographie papyrologique sur fiches, obtient en 1936 des crédits pour acquérir une petite collection de quelque 150 papyrus. Il en publiera un bon nombre, avec Claire Préaux, la première et la plus illustre de ses élèves, dans la *Chronique d'Égypte* ; le plus important sera l'objet, sous la même double signature, d'une édition exemplaire en 1952, ce sont les *Recherches sur le recensement dans l'Égypte romaine*. Pendant une vingtaine d'années, de 1946 à 1960, Marcel Hombert a rédigé pour notre *Revue des Études Grecques*, le *Bulletin papyrologique*, qui a toujours été un modèle d'information précise, complète et critique. Enfin il a joué un rôle décisif dans la création et l'organisation de l'Association internationale des Papyrologues, dont il fut longtemps le secrétaire, puis le président d'honneur. Avec Marcel Hombert, c'est une grande figure de savant, universellement respectée et aimée, qui nous quitte. Tous ceux qui l'ont connu ont admiré sa noblesse d'âme, sa courtoisie, la remarquable hauteur de vues avec laquelle il abordait les problèmes scientifiques.

Marie-Thérèse Lenger était membre de notre Association depuis 1948. Conservateur à la Bibliothèque Albert Ier et Maître de conférence à l'Université d'État de Mons, elle avait été l'élève de Marcel Hombert et surtout de Claire Préaux, mais elle avait également étudié en France. Elle avait soutenu en 1942 un mémoire de licence sur *La Correspondance royale des Lagides* et en 1947 une thèse sur *Les prostagmata des rois Lagides*. Ces deux ouvrages sont restés inédits, mais l'auteur a consacré à des sujets voisins des articles nombreux. Son nom est et restera attaché à un grand livre, le *Corpus des Ordonnances des Ptolémées*, à qui notre Association a décerné son prix Zographos en 1965. Réimprimé en 1980 avec un important supplément, il avait été soumis en 1990 à une ultime mise à jour. Cet ouvrage avait fait l'objet d'un éloge particulièrement chaleureux de la part de notre très cher collègue, auquel nous pensons tous avec affection, Raymond Weil, dans le rapport qu'il avait présenté au nom de la Commission des Prix, en 1965. On peut dire que c'est un instrument de travail d'une valeur exceptionnelle, qui rendra de précieux services à plusieurs générations d'historiens de l'Orient hellénistique.

Emmanuel Laroche, membre de l'Association depuis 1949, était né le 11 juillet 1914. Ancien élève de l'École Normale Supérieure et agrégé de grammaire, il devint professeur de grammaire comparée à l'Université de Strasbourg de 1946 à 1972. Linguiste de formation, il avait consacré sa thèse principale à l'étude de l'*Histoire de la racine NEM en grec ancien*, alors que sa thèse complémentaire s'intitulait *Recherches sur les noms des dieux hittites*. En 1952, il fut nommé Directeur d'études à la Ve Section de l'École pratique des Hautes Études, pour un enseignement sur les religions hittites et asianiques. Il fut, de 1965 à 1975, Directeur de l'Institut français d'archéologie d'Istambul. Il entra en 1972 à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et fut élu, l'année

suivante, au Collège de France à une chaire intitulée : « Langues et civilisations de l'Asie mineure ». E. Laroche a réalisé de précieux instruments de travail qui sont indispensables à quiconque veut aborder l'étude de ces civilisations. Outre les *Recherches sur les noms des dieux hittites*, que nous avons évoquées plus haut, il a publié un catalogue des noms de personnes hittites, un dictionnaire de la langue louvite, langue indo-européenne, comme le hittite. Surtout on lui doit un *Catalogue des textes hittites*, publié en 1971, qui comporte une liste exhaustive de textes religieux, administratifs, juridiques et historiques. Mais cette trop brève énumération ne peut donner une idée exacte de son œuvre immense. Il a écrit plus de deux cents articles, dont certains se rapportent à la linguistique (grammaire comparée hittite et indo-européenne, études sur la langue hurrite, langue de type agglutinant parlée dans l'empire du Mitanni, en Syrie), dont d'autres ont pour objet la publication de textes hittites inédits, l'histoire hittite, ou encore les textes mythologiques hittites, ou enfin des problèmes religieux, entre autres, les origines du culte de Cybèle. E. Laroche savait allier la rigueur du raisonnement dans ses démonstrations et la passion enthousiaste pour les recherches et l'enseignement auxquels il s'était consacré. Avec lui, nous avons perdu un maître prestigieux de la linguistique comparée et de l'orientalisme.

Le Révérend Père Marc Dyckmans, de la Compagnie de Jésus, né en 1905, a été bibliothécaire dans les maisons de son ordre à Louvain et Heverlee de 1940 à 1961, puis à l'Université Pontificale Grégorienne à Rome de 1961 à 1967. Il a été un membre fidèle de notre Association depuis 1949. Ses travaux ont eu surtout pour objet l'histoire de la papauté au Moyen Âge et à la Renaissance, spécialement les documents relatifs au Cérémonial papal à l'étude desquels il a consacré cinq volumes remarquables.

M. Constantin Dimaras, né à Athènes en 1904, avait adhéré à notre Association en 1969. C'est à Athènes qu'il avait fait ses études de lettres. Ses recherches se sont orientées dans trois directions principales : le Siècle des Lumières, le thème du voyage en Orient, et enfin sous l'influence de Lucien Febvre, l'histoire des mentalités. Il a écrit de nombreux et importants ouvrages, tout d'abord une *Histoire de la littérature néohellénique*, qui a marqué un tournant décisif dans l'histoire de ce domaine de la littérature, mais aussi de nombreux livres ou articles consacrés, d'une part, au mouvement des Lumières dans le milieu du néohellénisme, d'autre part, à la poésie. Il jouait en Grèce un rôle de premier plan dans les différentes instances scientifiques : directeur général de l'Institut des Bourses Nationales, conseiller du CNRS grec, directeur de l'école dramatique du Théâtre National. Son immense bibliothèque n'était que le signe extérieur de sa vaste culture. Il avait subi très fortement l'influence de plusieurs écrivains français de la première moitié de ce siècle : l'abbé Brémond, André Gide, Albert Thibaudet, et il collabora aussi à des traductions avec Marguerite Yourcenar. C'est peut-être à cause de ses attaches avec la France qu'il s'était particulièrement intéressé à la personnalité d'Adamantios Corai, ce patriote grec qui vécut dans notre pays au début du XIX^e^ siècle, et qui, entre autres, y publia une édition grecque des *Pensées* de Marc Aurèle. Constantin Dimaras a raconté dans un livre les années de jeunesse de Corai. Les liens de notre collègue avec notre culture l'ont conduit finalement à devenir le directeur de l'Institut Néohellénique de l'Université de Paris IV. Vivant alternativement à Paris et à Athènes, il était toujours assidu, autant qu'il le pouvait, aux séances de notre Association. Sa forte personnalité et son attitude intellectuelle ont fortement marqué plusieurs générations de jeunes savants et auteurs grecs : on a parlé d'un groupe ou d'un cercle Dimaras. C'est un très grand humaniste qui nous a quittés.

C'est depuis 1979 que Charles Pietri était membre de notre Association. Né à Marseille en 1932, il entra à l'École Normale Supérieure en 1952 et devint agrégé d'histoire en 1956. Membre de l'École Française de Rome, assistant à la Sorbonne en 1962, il enseigne ensuite l'histoire ancienne à Lille, puis à Paris X — Nanterre, en 1970. En 1983, il est appelé à la direction de l'École Française de Rome. Il avait été l'un des élèves préférés d'Henri-Irénée Marrou. Comme beaucoup des disciples de ce maître en quelque sorte charismatique, il était à la fois passionné par l'étude du christianisme dans l'Antiquité tardive, et résolu à ne pas rester un pur intellectuel, mais à s'engager dans l'action au service d'une cause, qu'elle soit sociale ou religieuse ou politique. Il fut ainsi l'un de ceux qui parvinrent à redonner à l'Université de Nanterre, ébranlée par les événements de 1968, un nouvel élan. C'est pourquoi il fut aussi un excellent directeur de l'École de Rome, extrêmement attentif à développer et promouvoir les contacts humains. Il avait rédigé une monumentale thèse de doctorat : *Roma Christiana*, dont le sous-titre explicitait bien le contenu : *Recherches sur l'Église de Rome, son organisation, sa politique et son idéologie de Miltiade à Sixte III (315-340)*. Il y montrait, grâce à une énorme documentation, comment l'Église romaine était parvenue peu à peu à étendre son autorité sur l'Italie, puis sur l'Occident et à faire reconnaître à maintes reprises sa primauté par les Africains et les Orientaux. Il avait entrepris un immense travail : la prosopographie de l'Italie chrétienne au Bas Empire, qu'il a pu achever et qui va bientôt paraître. Mais sa mort prématurée l'a empêché de terminer les recherches qu'il avait entreprises sur l'épigraphie chrétienne. Cette disparition si brusque, si inattendue, a été ressentie très douloureusement par tous ses amis et ses disciples.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'évoque la figure de Jacques Perret qui était membre de notre Association depuis 1943. Il avait soutenu en 1942 une thèse sur Les *Origines de la légende troyenne de Rome*. La grande œuvre de sa vie a été l'édition critique avec traduction et notes de l'*Énéide* de Virgile, parue dans la Collection des Universités de France. Il avait également édité dans cette collection la *Germania* de Tacite. Ce grand savant ne dédaignait pas de mettre à la portée des étudiants et du lecteur cultivé, dans de précieux et élégants petits volumes, les auteurs qui lui étaient chers, comme Virgile et Horace. Il a admirablement percé, en plusieurs articles, certains secrets des énigmatiques poèmes des *Bucoliques*. Mais il pouvait aussi aborder des sujets se rapportant aux études grecques, comme il l'a fait par exemple dans un remarquable article intitulé : *Allégorie, hyponoiai, inspiration. Sur les exégèses anciennes d'Homère*. Il était profondément humaniste, j'entends par là que son travail sur l'Antiquité alimentait constamment sa vie intérieure. Éditeur savant de l'*Énéide*, il écrivait aussi ces lignes dans son livre sur Virgile, paru dans la collection : «Connaissance des Lettres» : «L'*Énéide* ... doit être l'un de nos livres saints, l'équivalent sur le plan humain de ce que sont pour un chrétien les Écritures. Aucun livre, sans cesse repris, médité, amoureusement commenté, ne nous a été aussi fidèle ... A travers les vicissitudes et les incompréhensions passagères qui n'épargnent rien de ce qui vit, il est encore là. Il faut donc bien qu'il réponde à quelque chose de fondamental en nous ou qu'il possède le pouvoir de nous gagner à lui par le même mouvement qu'il nous découvre à nous-mêmes.» Il y a des âmes virgiliennes, comme Jules Michelet, qui écrivait dans son *Journal* : «Je pris, sentis l'Antiquité, : non pure, austère, d'Eschyle et d'Hérodote, non tardive et romantique des *Vies* de Plutarque, mais dans l'élasticité du sentiment, dans le clair obscur virgilien.» On peut dire que J. Perret, lui aussi, avait une âme virgilienne. Il était professionnellement un spécialiste de la philologie latine et tout spécialement de la métrique, qu'il enseignait depuis longtemps à la

Sorbonne. C'est à ce titre que je l'avais rencontré en 1959. Il m'aida alors à éditer les hymnes de Marius Victorinus et, depuis ce temps, nous avons entretenu des rapports très amicaux. C'est ainsi que j'ai pu entrevoir ses merveilleuses qualités humaines, l'attention extraordinaire qu'il apportait dans les contacts individuels, que ce soit avec ses étudiants ou avec ses collègues. Tout simplement, il prenait les gens au sérieux, ce qui est très rare. Lorsqu'on lui envoyait un livre ou un article, il prenait la peine de le lire et d'exprimer en une lettre admirablement rédigée des remarques pertinentes, souvent extrêmement utiles pour le destinataire. Excellent pédagogue, il pensait qu'il faut que l'étudiant acquière tout d'abord de solides bases philologiques et grammaticales, avant qu'il ne se lance dans les théories compliquées de la linguistique. Cet homme d'une extraordinaire finesse, d'une exquise sensibilité, ce grand savant, ce merveilleux professeur, était aussi un sage, non seulement parce qu'il avait ce profond respect des autres dont je viens de parler, mais aussi parce qu'il méditait intensément sur le sens de la vie humaine. Je n'en veux pour preuve que l'admirable article : *Le bonheur du sage*, qu'il avait donné dans les Mélanges offerts à Henry Bardon, huit pages seulement, mais d'une extraordinaire densité où J. Perret se demandait si nous autres hommes modernes pouvons retrouver le bonheur souriant d'un Socrate ou d'un Épicure ou d'un Épictète. La réponse que donnait J. Perret était nuancée, mais les dernières lignes ouvraient un espoir : «Les sages anciens nous rappellent quelques réalités et vérités fondamentales qui demeurent et que nous risquerions d'oublier ; de loin, sans trop nous comprendre, ils nous font signe de rester vaillants.» Il me faut encore aller plus loin. J. Perret était aussi un grand chrétien qui témoignait avec courage pour sa foi. Je dois avouer le profond étonnement où je fus plongé lorsque je reçus le petit livre intitulé «Ressuscité? Approche historique», dans lequel notre collègue réfléchissait sur le problème historique, exégétique et théologique de la Résurrection du Christ. Ce christianisme militant n'empêchait pas d'ailleurs J. Perret de reconnaître pleinement les valeurs du monde antique et, parlant des écrivains latins païens de l'époque tardive qui ont transmis au Moyen Âge l'héritage virgilien, malgré «la sécession méprisante des chrétiens», de faire l'éloge «de ces vaillants, disait-il, sans qui l'Europe chrétienne n'aurait été qu'une Europe de sauvages.» Plusieurs fois, en préparant cette allocution, le mot «saint» m'était venu à l'esprit et je l'avais écarté, tout simplement par respect pour la modestie profonde de J. Perret. Mais j'ai pensé finalement qu'il fallait le prononcer. Comment résumer autrement que par ce mot cet extraordinaire désintéressement, cette profonde délicatesse qui transparaît aussi dans son style, cette intense attention à soi-même et aux autres, le tout, illuminé par la foi?

Tout ce que je viens de dire était teinté à la fois d'admiration et de mélancolie, à la pensée de ces personnalités si attachantes avec lesquelles beaucoup d'entre nous étaient liés et avec lesquelles nous ne pourrons plus dialoguer. Les sentiments qui prédomineront dans ce que je vais dire maintenant seront, cette fois encore, l'admiration, mais aussi la reconnaissance. Cette reconnaissance, elle va tout d'abord à notre Secrétaire général, à qui je voudrais rendre un hommage particulièrement appuyé, non seulement parce qu'il a, toute cette année, joué à côté de moi le rôle du souffleur, mais surtout parce que j'ai pu entrevoir, pendant le temps de ma présidence, ce que représente de lourd travail et de dévouement le rôle de Secrétaire de notre Association : préparation et organisation des programmes des séances, choix souvent délicat des conférenciers, rédaction des rapports, défense des études grecques, cette dernière activité impliquant des visites au ministère, d'âpres

discussions, toutes sortes de mémoires à rédiger, et bien d'autres tâches encore dont je ne me doute peut-être même pas. Paul Demont accomplit tout cela avec le maximum d'efficacité et le maximum de discrétion, avec un zèle sans défaillance, un tact parfait. Nous pouvons le remercier de tout cœur de tout ce qu'il a fait et de tout ce qu'il fera pour notre Association. Il faut lui associer, et je le fais de tout cœur, notre secrétaire adjointe, M^me^ Micheline Kovacs, toujours souriante, toujours dévouée, qui seconde avec tant d'efficacité notre Secrétaire général, et Madame Valérie Fromentin, toujours si gentille, si gracieuse et si savante, qui rend et qui rendra sans doute plus encore dans l'avenir les plus grands services à la rédaction de la *Revue des Études Grecques*. A chaque séance de cette année, j'ai éprouvé un plaisir tout particulier à retrouver Monsieur l'abbé Wartelle. C'est que nous sommes des anciens condisciples. Pendant plusieurs années, nous avons assisté ensemble au cours du Père Festugière et parfois bavardé comme de mauvais élèves ; il faut dire, pour nous excuser, que les cours de ce grand savant paraissaient parfois un peu longs. Mais laissons ces souvenirs personnels et lointains. Je suis sûr d'exprimer le sentiment de tous les membres de l'Association en lui disant de tout cœur toute notre reconnaissance pour sa compétence, son dévouement et sa gentillesse.

La tâche la plus ingrate, c'est évidemment celle de notre trésorier, Jean Laborderie. Mais c'est la plus essentielle. C'est grâce à sa gestion attentive et judicieuse que nos finances sont en équilibre et que la *Revue des études grecques* peut paraître. Je crois que peu d'entre nous, sauf ceux qui ont assumé des fonctions analogues, peuvent mesurer ce qu'une telle tâche représente de soucis et de fatigues, venant s'ajouter aux lourdes charges de l'enseignement. M. Laborderie a droit au plus haut titre à notre profonde reconnaissance.

Une des activités essentielles de notre Association, je viens de l'évoquer, c'est la *Revue des Études grecques*. Dans cette constellation des étoiles de la science et du dévouement que je suis en train de décrire, scintille avec un éclat tout particulier notre collègue Jacques Jouanna, qui consacre une grande partie de son temps à la rédaction de la Revue, malgré ses lourdes charges d'enseignement, et son activité scientifique et, disons-le, littéraire : je fais allusion ici à l'admirable livre sur Hippocrate qu'il a publié chez Fayard. Il veille avec un soin jaloux sur la qualité aussi bien du fond que de la forme de notre Revue. Celle-ci, par ses articles de fond, par ses comptes rendus, par ses Bulletins spécialisés, est un admirable instrument de travail, qui a un rayonnement considérable en France et à l'Étranger. Que notre collègue soit donc remercié très chaleureusement pour cette magnifique réalisation.

A ces chaleureux remerciements doit être tout particulièrement associée M^me^ Catherine Delobel, qui depuis dix-huit ans a consacré son temps, sa peine, sa compétence, au service de la rédaction de la Revue, en se chargeant de la correction des épreuves, de la correspondance avec les auteurs, de toutes les tâches minutieuses, ardues et souvent ingrates qu'implique une publication aussi savante et aussi spécialisée. M^me^ Delobel a souffert beaucoup dans les derniers mois de ce que nous appellerons la politique universitaire, grande ou petite, comme elle l'a elle-même exprimé dans une lettre circonstanciée qu'elle a envoyée à plusieurs membres de notre Association. C'est pourquoi je voudrais que nous lui exprimions cette année de tout cœur, très intensément et d'une manière particulièrement solennelle, notre admiration et notre reconnaissance.

La vie de notre Association a été encore très active cette année. Vingt-cinq nouveaux membres se sont joints à nous, venant non seulement de France, mais de Suisse, d'Italie, de Russie, de Belgique, d'Israël et du Brésil.

Les communications que nous avons entendues à nos séances ont attiré

chaque fois une assistance nombreuse. Celles qui ont trait à l'archéologie, à l'épigraphie, à l'histoire de l'art, ont toujours l'avantage, grâce aux projections, d'être en quelque sorte plus attrayantes, parce qu'elles nous font voir des sites, des monuments, des statues, et qu'elles nous mettent en présence de la vie des objets, des sites, ou des représentations figurées. A cette occasion, il faut dire notre reconnaissance à M. André Laronde qui nous a présenté de manière tout à fait passionnante le bilan de ses cinq ans de recherches nouvelles à Apollonia de Cyrénaïque, et nous avons été extrêmement intéressés par les communications de M. Yves Lafond sur les cultes et les sanctuaires d'Artemis en Achaïe, de M. Christophe Giros, sur Thasos à l'époque byzantine, de M. François Villard, sur Phayllos de Crotone et les Athéniens. Deux communications ont été consacrées à l'histoire des notions, celle de M^me^ Corinne Coulet-Caquot sur les mots de la famille de δίκη chez Hérodote et celle de M. Michel Casevitz sur παρρησία. Un intéressant problème social a été traité par M. Claude Rolley, dans son étude sur le statut des sculpteurs dans la Grèce antique. Une grande partie des exposés que nous avons entendus cette année se rapportait, d'une manière très instructive, aux rapports entre la structure ou la composition des œuvres, les méthodes d'enseignement auxquelles elles correspondent et les doctrines philosophiques ou théologiques qui les inspirent. C'était le cas de l'étude présentée par M. Philippe Hoffmann sur le titre et l'authenticité des *Catégories* d'Aristote d'après les commentateurs grecs, de celle de M^me^ Évelyne Méron sur l'*Apologie de Palamède* et l'*Apologie de Socrate* de Platon, de celle de M. Bernard Flusin sur l'hagiographie palestinienne au cinquième siècle, exemple de littérature censurée, de celle de M^me^ Véronique Boudon sur médecine et enseignement dans l'*Ars Medica* de Galien. C'est dans cette perspective du rapport entre structure de l'œuvre et contenu doctrinal que se plaçait aussi la dernière communication de l'année, dans laquelle M. Daniel Babut a très finement analysé le rôle du personnage de Cléombrote dans l'œuvre de Plutarque intitulée « Sur la disparition des oracles » pour en tirer des conclusions très importantes sur la doctrine démonologique de ce philosophe.

Avec la troisième et — rassurez-vous — dernière partie de mon discours, nous quittons les sentiments d'admiration, et peut-être d'autosatisfaction, pour entrer dans les brouillards de l'incertitude et de l'inquiétude. Je dois vous faire part en effet des combats menés par notre Secrétaire général pour la défense des études grecques. Je ne mentionne que pour mémoire la lettre que nous avions écrite, Paul Demont et moi, au Président de la République, pour attirer son attention sur les dangers que comportait le projet Jospin. Nous avions obtenu une réponse assez rapide, lénifiante, mais un peu imprécise. Paul Demont avait également fait une visite au Ministère. Mais le changement de gouvernement obligeait à entreprendre une nouvelle action. Nos collègues Paul Demont et Alain Michel ont donc été reçus, à la demande de M^me^ de Romilly et M. le Recteur Toulemonde, membre du Cabinet de M. Jack Lang, le lundi 25 mai de 9 heures à 11 heures, par M. Roger-François Gauthier, administrateur civil chargé de la sous-direction des enseignements et diplômes à la Direction des lycées et collèges. M. Gauthier a tout d'abord exposé les buts de la réforme en cours : accueillir plus de lycéens qu'auparavant, donc éviter un trop grand nombre d'options en seconde, qui serait un facteur d'échec dans cette classe, éviter que les élèves des sections scientifiques se détournent des sciences après le baccalauréat, donc mieux cibler leur formation par le biais de la limitation des options, recréer une filière littéraire forte (avec le cas échéant, des épreuves littéraires plus difficiles que dans les autres séries). Nos collègues ont répondu en contestant l'analyse faite des difficultés des élèves en seconde ; ils ont souligné

l'importance pour assurer des débouchés à la filière littéraire d'une formation obligatoire de bon niveau en mathématiques et en informatique ; ils ont insisté aussi sur la nécessité d'ouvrir la formation des scientifiques à des matières non scientifiques et ils ont souligné le caractère illusoire d'une répartition contraignante et rigide dans des filières cloisonnées. En ce qui concerne les options en première et en terminale, M. Gauthier a précisé que deux options facultatives conduisant à des épreuves au baccalauréat seraient autorisées dans toutes les voies de l'enseignement général. On distinguerait entre les options «dominantes» (en rapport avec la voie choisie) et les options d'«ouverture» (sans rapport avec la voie choisie), les premières ayant un coefficient nettement plus fort au baccalauréat que les secondes. En réponse à cet exposé, nos collègues ont insisté sur la nécessité de permettre aux élèves de choisir librement dans ce cadre entre quatre possibilités, ou bien pas d'option, ou bien une seule option (dominante ou d'ouverture), ou bien une option dominante et une option d'ouverture, ou bien deux options d'ouverture. Cette dernière possibilité doit être expressément autorisée pour permettre aux scientifiques de faire une langue vivante 2 et une langue ancienne (M. Gauthier convient du fait que les scientifiques ne sauraient être exclus de ce choix). Nos collègues ont demandé aussi que soit prévue la possibilité de commencer, dans la voie littéraire au moins, une langue ancienne avec horaire renforcé, en seconde ou du moins en première. Ceci n'a pas été envisagé jusqu'ici dans les textes en préparation, et il semble même qu'il y ait un blocage sur ce point. Ils ont insisté également sur la double nécessité de faire savoir nettement aux familles et aux chefs d'établissement que les options de langues anciennes seront accessibles aux différentes voies (et non pas seulement aux élèves de la voie littéraire) et de ne pas interrompre pendant un an un enseignement que l'on désire poursuivre. Selon M. Gauthier, il n'y aura pas de nouveaux programmes en première et terminale dans les matières littéraires pour la rentrée 1993, mais seulement dans les disciplines nouvellement introduites. Pour la suite, nos Associations seront consultées sur les projets de programme, dès la phase initiale. Il a été précisé que le Conseil National des Programmes n'a pas qualité pour élaborer les dits programmes. Le Ministère souhaite des propositions, en particulier pour les épreuves du baccalauréat, permettant de revaloriser les disciplines littéraires, des interrogations existant, semble-t-il, en son sein, sur la validité des épreuves actuelles de langue ancienne facultative ou de français (oral sur textes préparés). Il cherche à rencontrer des interlocuteurs littéraires qui croient à une filière littéraire forte. Quant à l'enseignement supérieur, les craintes subsistent de voir supprimées les habilitations quand les effectifs sont trop faibles, et c'est malheureusement ce qui arrive presque toujours en Lettres classiques. Tout récemment, M^me^ de Romilly a été reçue par M. Jack Lang, et s'est entretenue avec lui de tous ces problèmes, mais tout reste encore dans l'incertitude. A cette occasion, en tout cas, comment pourrais-je ne pas exprimer, en votre nom à tous, notre admiration pour l'énergie et l'enthousiasme avec lesquels notre ancienne Présidente, comme les déesses de l'Iliade, combat à nos côtés, ou mieux, à notre tête, pour la défense des études classiques et de l'humanisme, alors qu'elle pourrait jouir en paix, dans l'Olympe de l'Académie, des honneurs et des loisirs qu'elle a bien mérités ?

C'est en évoquant ce modèle de courage et donc d'espoir, que je terminerai, en vous remerciant de tout cœur de votre patience. C'est une grande joie pour moi de transmettre, selon l'expression consacrée, le flambeau de la présidence à mon cher collègue, le grand linguiste Pierre Monteil, professeur émérite à l'Université de Dijon.